

RETRAIT des logiciels BASE ELEVES et AFFELNET ! AUCUN ÉLÈVE DE CM2 SANS COLLÈGE À LA RENTRÉE 2012!

Coup de force pour imposer Base élèves et AFFELNET !



Les inspections académiques 77, 93 et 94 veulent imposer aux directeurs et directrices d'écoles d'intégrer les élèves de CM2 dans le fichier « **Base élèves** » (BE1D), pour permettre leur affectation en 6ème par l'intermédiaire de l'application Affelnet.

Et tout est bon pour faire plier les directeurs récalcitrants à BE1D, y compris le chantage à la non-inscription des élèves de CM2 en 6ème !!!!

SUD Education dénonce et refuse ce chantage qui n'est qu'un coup de force tenté par notre hiérarchie !

Rappelons quelques faits :

- ⇒ Les IA reconnaissent de fait que tous les élèves ne sont pas rentrés dans Base Elèves
- ⇒ Les parents peuvent s'opposer à l'inscription de leur enfant dans BE1D (décision du Conseil d'Etat du 19 juillet 2010)
- ⇒ Des directrices et des directeurs résistent encore à la mise en place du Fichier BE1D dans leur école.

Fichage contre obligation de scolarité?

Rappelons que refuser l'inscription d'enfants en 6ème est contraire à l'obligation de scolarité inscrite dans le Code de l'Education.

En refusant d'inscrire les élèves, les IA se mettraient-elles hors la loi?

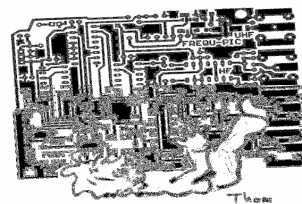
Peut-on imaginer que des centaines d'enfants de l'académie se retrouvent sans inscription en 6ème à la rentrée 2012 ?



BNIE, BE1D, Affelnet, Sconet, etc. RETRAIT de tous les outils de fichage de nos élèves!

- ⇒ Refusons le fichage de nos élèves dès le plus jeune âge.
- ⇒ Refusons la centralisation et la diffusion de données personnelles et confidentielles.
- ⇒ Refusons l'imposition de ces outils de fichage sans aucune discussion ou concertation avec les syndicats enseignants et les parents d'élèves.
- ⇒ Exigeons le respect du droit d'opposition des parents d'élèves.
- ⇒ Refusons toute discrimination dans le traitement des dossiers et l'affectation des élèves en 6ème dont les parents ont fait valoir leur droit d'opposition.
- ⇒ Refusons toute « sanction » à l'encontre des directeurs et directrices qui refusent de renseigner Base Elèves.

**SUD Education
défendra les
collègues dans
tous ces cas.**



Mobilisation sur l'académie !

- ⇒ Dans plusieurs villes, des directrices et des directeurs s'opposent à ce coup de force et ont décidé de transmettre à leur IEN et aux collègues les dossiers papiers des élèves en CM2 pour leur inscription en 6ème. Cette action a été soutenue par les organisations syndicales des villes concernées. SUD Education soutient cette démarche et appelle à sa généralisation au niveau académique ! En ce sens, SUD va proposer une rencontre intersyndicale aux autres organisations !
- ⇒ SUD Education Créteil est signataire des vœux exprimés par l'ensemble des syndicats élus à la CAPD 93 du 19 mars 2012 contre Base Elèves et Affelnet.
- ⇒ SUD Education Créteil appelle à faire signer massivement la pétition par les parents, enseignants et citoyens qui refusent le fichage de nos enfants! (pétitions à renvoyer à SUD Education Créteil, Maison des syndicats, 11-13 rue des archives, 94010 Créteil Cedex)

PETITIONS A RENVOYER A:
SUD Education Créteil
11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tél: 01 43 77 33 59-Fax: 01 43 77 65 58
Mail : contact@sudeduccreteil.org

Dispensé de timbrage

CRETEIL

Créteil
Sud
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

P

PRESSE

DISTRIBUEE PAR

Déposé le : 04/04/2012

LA POSTE 

Supplément n° 3 au Journal Académique n°89

Prix : 1,5 € / Abonnement : 15 €

**BASE ELEVES / AFFELNET:
Toujours non !
⇒ NON AU FICHAGE DES ÉLÈVES !
⇒ AUCUN ÉLÈVE DE CM2
SANS COLLÈGE À LA RENTRÉE 2012!
⇒ AUCUNE SANCTION CONTRE LES
DIRECTEURS/DIRECTRICES QUI
RESISTENT A BASE ELEVES ET
A AFFELNET DANS LES ÉCOLES**

SOMMAIRE :
Page 1 : tract AFFELNET
Page 2 : Pétition

NOM Prénom	Fonction/Ville	Signature

SUD Éducation Académie de Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex
Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : contact@sudeduccreteil.org http://www.sudeduccreteil.org

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Luc Colpart Commission Paritaire N° 1210S07631